



Succession: probleme de vacance

Par yawara, le **08/12/2008** à **18:49**

Mon père est decede depuis 4 ans et depuis 2 ans je ne parles plus à ma mere car elle ne veut plus que je profite de la maison au bord la la mer comme avant le deces de mon pere. A t elle le droit de nous empecher moi et ma soeur de jouir d'une maison secondaire, alors que notre autre soeur, elle, peut à loisir aller envacance ?
(Nous somme 3 enfants)